

FOSSES Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - JANVIER-FÉVRIER 2021

www.ville-fosse95.fr



LES FINANCES DE LA VILLE

PAGES 10 À 12



ÉVÉNEMENT
Marché de Noël

6-7



VIE ÉCONOMIQUE
La pharmacie de la gare

14



GROS PLAN SUR
Vos illuminations

8-9

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

Réouverture des équipements sportifs, du foyer Bouquet d'automne, de l'Espace Germinal, du cinéma de l'Ysieux... selon la situation sanitaire et les mesures gouvernementales !

JANVIER 2021

Mercredi 14

Vœux du maire en direct sur la page Facebook Ville de Fosses et la chaîne Youtube à 19h

Mercredi 20

Point gouvernemental sur l'épidémie et les mesures sanitaires

Mercredi 27

Conseil municipal à l'Espace Germinal à 19h

Vous pouvez suivre le conseil municipal sur la chaîne YouTube de la ville de Fosses et sur sa page Facebook en direct.

FÉVRIER 2021

Vendredi 5

Théâtre, *La Mécanique du hasard* à l'Espace Germinal (sous réserve)

Jeudi 11

Mentalisme, *Manipulation poétique à la ludo-médiathèque* (sous réserve)

Samedi 13

Vacances scolaires de la zone C jusqu'au 28 février inclus

Le prochain numéro de Fosses Mag paraîtra début mars 2021.
D'ici là suivez l'actualité de la ville sur www.ville-fosses95.fr,
et sur la page facebook : [VilledeFosses](#) 

FOSSES MAG

Janvier-Février 2021 - 45^e année - 5 500 exemplaires

Édition : Mairie de Fosses

1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex

Téléphone : 01 34 47 40 40 - Télécopie : 01 34 47 40 48

Internet : www.ville-fosses95.fr

Ouverture au public : lundi de 13h30 à 17h15 ; mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15 ; jeudi de 14h30 à 19h15.

Directeur de la publication : Pierre Barros

Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12

Photos : VD, MC, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 6 rue Bezout, 75014 Paris - Tél. : 01 40 64 44 10

Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin, ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-en-Brie

Dépôt légal : 6997P

Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



À votre écoute...

Posez vos questions,
les services municipaux vous répondent.

J'ai 80 ans et j'habite chez moi, quand et où pourrai-je me faire vacciner contre la Covid-19 ?

Une dizaine de centres de vaccination vont être ouverts sur le Val d'Oise d'ici la fin du mois de janvier a annoncé la préfecture le 8 janvier. Ils complèteront les centres déjà opérationnels des hôpitaux de Pontoise, Gonesse et Argenteuil, mis en place pour vacciner les personnels soignants, et le centre de dépistage de Taverny qui a été converti en centre de vaccination.

Les personnes de 75 ans et plus résidant hors des Ehpad sont prioritaires pour la deuxième vague de vaccination, mais les modalités (lieux, rendez-vous, transport éventuel) ne sont pas encore connues de nos services.

Nous relaierons les informations reçues de l'Agence régionale de santé (ARS) ou de la préfecture sur le site internet de la ville et sur la page Facebook Ville de Fosses, dès qu'elles auront été précisées.

Votre médecin traitant, le personnel du centre municipal de santé seront aussi bientôt en mesure de vous répondre.

NB : Le respect des gestes barrières doit perdurer encore après la vaccination, et ce tant que l'immunité collective n'est pas atteinte.

» www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins
Centre de santé Fosses Marly-la-Ville, 15 place du 19-Mars-1962. Tél. : 01 83 08 00 15.

Posez vos questions via le site de la ville www.ville-fosses95.fr rubrique Contact.



BR

Édito

DES DÉCISIONS FORTES POUR RESTER À VOS CÔTÉS, À VOTRE SERVICE.

La crise économique et sanitaire liée à la propagation de la Covid-19 depuis l'année dernière est inédite. Elle frappe beaucoup d'entre nous, nos familles, nos proches et au-delà de ces drames humains, elle s'insinue dans nos vies par le chômage, partiel ou total, par l'impossibilité pour beaucoup à faire face aux charges du quotidien et par la solitude pesante, notamment pour nos aînés. Nous sommes impactés par la réduction de nos déplacements, de nos loisirs, de nos activités culturelles et sportives, toutes ces choses de la vie qui, maintenant on le sait, sont indispensables pour se sentir vivant et faire société.

pour passer le cap, nous, élus municipaux, devons prendre des décisions fortes pour rester à vos côtés, à votre service.

Dans le dossier Finances de ce *Fosses Mag*, nous vous expliquons la situation et les solutions envisagées. Des décisions qui préserveront le budget des ménages mais qui nous demanderont de travailler autrement et de revoir nos priorités.

Pour autant, comme c'est souvent le cas dans les situations de crise, des trésors de solidarité et de créativité se sont révélés. Nous avons choisi d'en mettre quelques uns à l'honneur dans ce *Fosses Mag*.

Nous subissons tous cette crise d'une manière ou d'une autre et nous souhaitons tous que cette année 2021 soit différente de la précédente. Nous espérons revivre un jour sans masque, sans geste barrière et retrouver ces moments de convivialité qui nous manquent tant.

De 2020, nous espérons retenir ces élans de générosité et faire durer cet état d'esprit. Pour 2021, je vous souhaite des fêtes, des restaurants, des séances de cinéma, des spectacles, des sorties entre amis, des matchs de foot et des galas de danse, de retourner sur les lieux de travail, des projets plein la tête, des embrassades, des gestes sans barrière, des sourires sans masque et du plaisir à se retrouver tout simplement.

La crise a atteint gravement de nombreuses entreprises sur notre territoire. Elle a aussi fortement fragilisé les finances des collectivités territoriales et le service public. La ville de Fosses n'est pas épargnée et

PIERRE BARROS
MAIRE DE FOSSES

Décembre actif malgré la situation



Lundi 23 novembre

Vous l'attendiez, le sapin de Noël se dresse sur la place du 19-Mars-1962, habillé de belles décos. Il a reçu vos éloges sur le compte Facebook de la ville (Ville de Fosses) et s'est invité dans vos foyers, sur la carte de vœux distribuée dans toutes les boîtes aux lettres.

Mardi 1^{er} au jeudi 3 décembre

Les équipes techniques réalisent en trois jours le montage d'un abri à vélos sur la place du 19-Mars-1962. Il fait partie du plan vélo : un projet plébiscité en 2019 lors de la concertation Fosses 2030 et qui voit progressivement le jour.



Mercredi 9

Travaux au village : la société Suez remplace des canalisations d'eau potable et une borne d'incendie au carrefour de la RD922 avec les rues de la Mairie et de la Source.

Mardi 8 au vendredi 11

La distribution des colis de fin d'année aux séniors s'est déroulée à la mairie cette année. En raison du contexte sanitaire, les élus(e)s de la ville ont remis les colis par ordre alphabétique tout au long de la semaine pour éviter les rassemblements trop importants. L'occasion d'échanger idées et sourires derrière le masque.



Mercredi 16 au vendredi 18

Le centre social Agora remercie toutes les familles qui ont participé à cette collecte de Noël. Les bénévoles du Secours Populaire les ont vérifiés et nettoyés. Le Père Noël a pu ainsi récupérer 114 jouets et jeux pour les distribuer à Noël. NB : D'autres initiatives du même style, comme la préparation de boîtes à chaussures pour les SDF, ont aussi rencontré un grand succès chez les Fossatussien(ne)s. Bravo à celles et ceux qui ont coordonné ces opérations.



Mercredi 23

Des élus des villes partenaires visitent le parking de la gare situé sur le territoire de La-Chapelle-en-Serval et géré par un syndicat interrégional. Une tournée de terrain avant le conseil syndical du 19 janvier 2021. De gauche à droite : Grégoire Dubourg (La-Chapelle-en-Serval), Nelly Gicquel et Nadine Racault (Survilliers), Daniel Mella et Sylvie Jalibert (de Marly-la-Ville) et Gildas Quiquempois (Fosses). (Non visible sur cette photo Etienne Briche, de La-Chapelle-en-Serval).



Vendredi 11

Dernières retouches au pinceau sur les fresques de Noël du centre social Agora. Thierry Bouchacourt, animateur au centre de loisirs, est aussi un artiste. Il peaufine ici une de ses œuvres. Merci à lui d'embellir la ville !



Marché de Noël

Samedi 12 et dimanche 13

Organiser un marché de Noël en mode covid-19 ? Défi relevé par la ville et ses agents municipaux, notamment l'équipe du service Sport et vie associative et citoyenne !

La police municipale a veillé à ce que la limite de 75 personnes soit respectée dans la grande salle de l'Espace Germinal, grâce à un système de tickets. Sens de circulation, gel hydroalcoolique, port du masque et désinfections répétées, tout le monde a suivi à la lettre les consignes sanitaires. Même le Père Noël a pris la distanciation sociale au sérieux.



L'igloo a intrigué plus d'un visiteur. On annonçait que des lutins viendraient s'affairer dans cette antenne de la fabrique du Père Noël et...

... surprise pour ces deux jeunes

Fossatussiens autorisés à y pénétrer : le Père Noël lui-même débarque à l'improviste et les prend pour de nouveaux assistants !



Une vingtaine de stands, bien espacés, proposaient une grande variété de produits : jeux, décorations, artisanat d'ici et d'ailleurs, accessoires, bijoux...





Au stand du Comité de jumelage Fosses-Kampti : artisanat burkinabé et sourires - masqués - fossatussiens.



Bougies aux multiples parfums,
bonnets aux motifs divers...
De quoi faire des cadeaux
chauds et lumineux.



Travail du cuir ou
gravure sur verre,
les artisans ont
travaillé sur place et
apprécié de retrouver
l'animation d'un
marché de Noël
qui leur avait bien
manqué !



Des disques vinyles
transformés en
abat-jour pour des
luminaires uniques,
vintage, fabriqués à
Groslay. Le Père Noël
en aurait mis plein
sa hotte.



Vos décos lumineuses

Au hasard de ses déambulations, en ville et sur un réseau social, Fosses Mag a repéré quelques maisons joliment décorées. Vos trésors d'imagination, de bricolage et de création méritent d'être partagés.

Ces maisons ne sont qu'un échantillon des nombreuses décos lumineuses qui égarent nos rues. Merci à tous ceux qui donnent de leur temps et de leur créativité pour éblouir petits et grands et faire vivre la magie de Noël, surtout en cette période difficile.



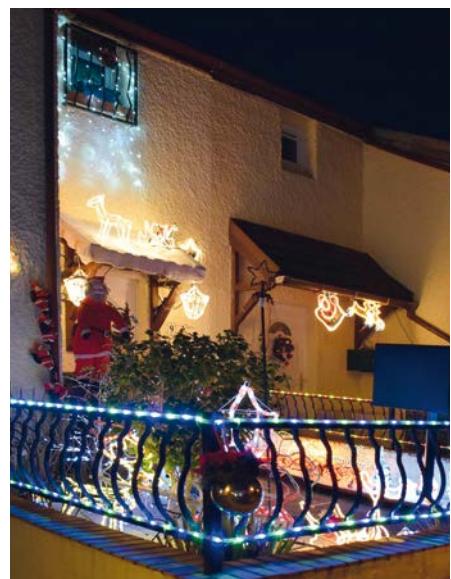
Leçon n° 1 : Soigner son entrée

C'est toujours une bonne option si on n'a pas beaucoup de matériel, et c'est accueillant. Illustration rue Rabelais.



Leçon n° 2 : S'adapter au terrain

Rue Rabelais, on habille les rambardes et les grilles de lumières. Une cordée de pères Noël grimpe aux gouttières.



→ Le bricoleur de l'allée Debussy

Installé à Fosses depuis 6 ans, Stiven Hinic, commercial de 49 ans, bricole à ses heures perdues. Adroit et créatif, il répare et recycle des objets pour leur donner une seconde vie. C'est le cas par exemple de ces bouteilles en plastique transformées en guirlandes de Noël. On adore !

« Pour certains, c'est fatigant, mais moi, j'aime bien m'occuper de mon jardin et le décorer pour les fêtes. La plupart de mes décos viennent d'objets de récup' : guirlandes ou suspensions lumineuses. Je trouve ça dommage de s'en débarrasser



alors qu'il suffit de les réparer. Mon jardin je le décore avant tout pour mes filles de 10 et 12 ans. Ça me fait plaisir de voir les enfants heureux. Et puis je trouve ça plus agréable quand la façade d'une maison, le passage qui y mène sont bien arrangés. Depuis que j'ai décoré ma maison, les gens qui se promènent devant s'arrêtent, prennent des photos, posent des questions. Il y a quelques jours, un papy est passé devant chez moi avec son petit-fils et lui a dit : "Tu vois ici, c'est la maison du père Noël." Quand j'entends ça, ça m'enlève toute la fatigue des heures de bricolage. »

Leçon n° 3 : Se la jouer vitrine de Noël

On joue sur la transparence, le mélange dedans-dehors. C'est idéal quand on a une entrée vitrée ou une véranda, comme ici square d'Alsace.



Leçon n° 6 : Prendre de la hauteur

Pour être vu de la rue, ne pas hésiter à investir les étages, surtout quand un muret cache le jardin, comme ici rue Jean-Jaurès.



Leçon n° 4 : Créer la féerie

Allée Debussy, un bricoleur (voir encadré ci-contre) répare et recycle ses décorations. Il transforme aussi des objets ordinaires en ornements féériques. C'est magique !



Leçon n° 5 : Oser les effets spéciaux

Projections lumineuses sur la façade d'une « chalandonnette » du square d'Alsace : des confettis de lumière en mouvement perpétuel. Fascinant !



Leçon n° 7 : Décliner un univers

Au 10 rue de Bretagne, on se croirait chez le Père Noël... D'ailleurs si on glisse une lettre dans la boîte et qu'on donne son adresse, on reçoit une réponse du fameux barbu. Apparemment, Biagio Cappalonga, le propriétaire le reçoit souvent chez lui car parfois il sort et se prête aux photos.

NB : Fin octobre, pour Halloween, cette façade regorge de monstres...



Une situation de crise, une ré

La pandémie a de multiples conséquences sur la vie économique et les collectivités locales sont toutes touchées. Pour surmonter cette crise, la ville de Fosses a élaboré une politique budgétaire drastique. Elle est présentée au conseil municipal du 27 janvier 2021. Fosses Mag vous explique ici la situation et les solutions choisies.

A cause de la pandémie, la ville a perdu 600 000 € de recettes par rapport aux années précédentes. Or l'Etat a annoncé qu'il ne verserait pas d'aide aux collectivités locales comme il le fait pour les entreprises, et ce, en dépit des multiples alertes des élus locaux et de l'Association des Maires de France sur les difficultés budgétaires des communes. La ville de Fosses n'est pas la seule à subir cette crise : toutes les communes de France font face à cette situation.

Les dépenses ont continué d'augmenter avec le coût de la vie comme pour chacun de nous. Elles servent à la gestion courante de la ville et de la collectivité : l'éclairage public, la gestion des écoles, les réparations des bâtiments municipaux, les salaires du personnel de la ville qui assurent, par exemple, l'entretien des espaces verts, le ménage dans les écoles, l'aide aux enseignants (les Atsem), l'accueil et l'état civil ou encore la propriété des rues.

Et en cette année de crise sanitaire, les dépenses ont aussi augmenté parce que la ville a dû mettre en place des protocoles sanitaires qui ont engendré des coûts supplémentaires au quotidien (produits de désinfection, masques pour le personnel, heures supplémentaires de ménage...)

Des recettes en moins, des dépenses en plus

Et comme les autres services publics indispensables, tels les hôpitaux, les forces de l'ordre ou encore les pompiers etc., la mairie a continué pendant les confinements à travailler pour les habitants et à payer les agents sans aides de l'Etat. La ville de Fosses a maintenu de nombreuses activités comme l'état civil, l'entretien des espaces publics, l'accompagnement des foyers en difficultés... et étendu d'autres comme le portage de repas à domicile pour nos ainés. La gestion de la ville est saine et aurait, sans la crise, permis comme chaque année de dégager une épargne pour investir.



Le mot du Maire



Alors que la gestion de la ville est particulièrement saine et assure chaque année la possibilité de dégager une épargne pour investir dans de beaux projets qui améliorent le quotidien des habitants (comme le centre de santé en 2018), la situation s'est détériorée en 2020.

Dès le premier confinement, nous avons suivi avec attention l'évolution des dépenses et recettes de la ville. Début août 2020, j'ai alerté la ministre Jacqueline Gourault et la députée du territoire Zivka Park sur les baisses importantes de recettes pour la ville. Nos inquiétudes ont été relayées en commission des finances à l'Assemblée nationale, mais n'ont reçu aucun écho de la part du gouvernement.

Mais, fin 2020, le budget ne permet plus ce mécanisme car le taux d'épargne brute a fortement diminué (voir le graphique page 12).

Il manque aujourd'hui environ 1 million d'euros sur les 12 millions du budget annuel pour continuer à investir en 2021 : réparer les routes, améliorer le patrimoine historique comme l'église Saint-Etienne ou le cimetière et défendre tous ces autres projets auxquels les élus et les habitants tiennent !

Retrouver un équilibre budgétaire et continuer à faire vivre la ville

Pour continuer à faire vivre le service public et proposer des services de qualité dans notre ville, deux solutions sont possibles :

Dans cette suite, j'ai également interpellé la Communauté d'agglomération de Roissy Pays de France afin d'obtenir une meilleure répartition des aides au regard de l'impact de la crise.

Chaque jour et depuis le début de la crise, la ville veille et agit pour que l'impact sur les finances publiques soit minoré. Grâce à cette action permanente, les chiffres actuels, basés sur le compte administratif estimé de 2020 de la collectivité, restent contenus.

Forts de notre analyse, des actions déjà en place et des mesures étudiées, nous avons décidé de prendre des orientations budgétaires pour 2021 qui corrigeant le déséquilibre actuel, sans quoi la ville toute entière pourrait ne plus fonctionner.

**Pierre Barros
Maire de Fosses**

il faut soit augmenter les recettes, soit diminuer les dépenses.

Augmenter les impôts, la solution écartée

Les élus ne veulent pas augmenter les impôts, compte tenu de la situation, très compliquée pour de nombreux Fossatasiens, et dramatique pour certains. De même ils ne souhaitent pas augmenter les tarifs des services municipaux au-delà du coût de la vie.

Par ailleurs, contracter des emprunts n'est pas envisageable. En effet, il est impossible pour une collectivité d'emprunter pour assurer son fonctionnement : c'est interdit par la loi. Si cela n'était pas illégal, ce serait prendre le risque d'entrer dans la spirale du surendettement et de se retrouver à terme en défaut de paiement.

Réponse rigoureuse



Le budget d'une collectivité

Le budget d'une ville, c'est comme le budget d'une famille : des recettes et des dépenses, qui doivent impérativement s'équilibrer. Chaque année, les élus exposent les besoins des habitants et le budget de la ville est discuté en Conseil municipal avant le 15 avril.

Les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) constituent les principales rentrées d'argent de la commune.

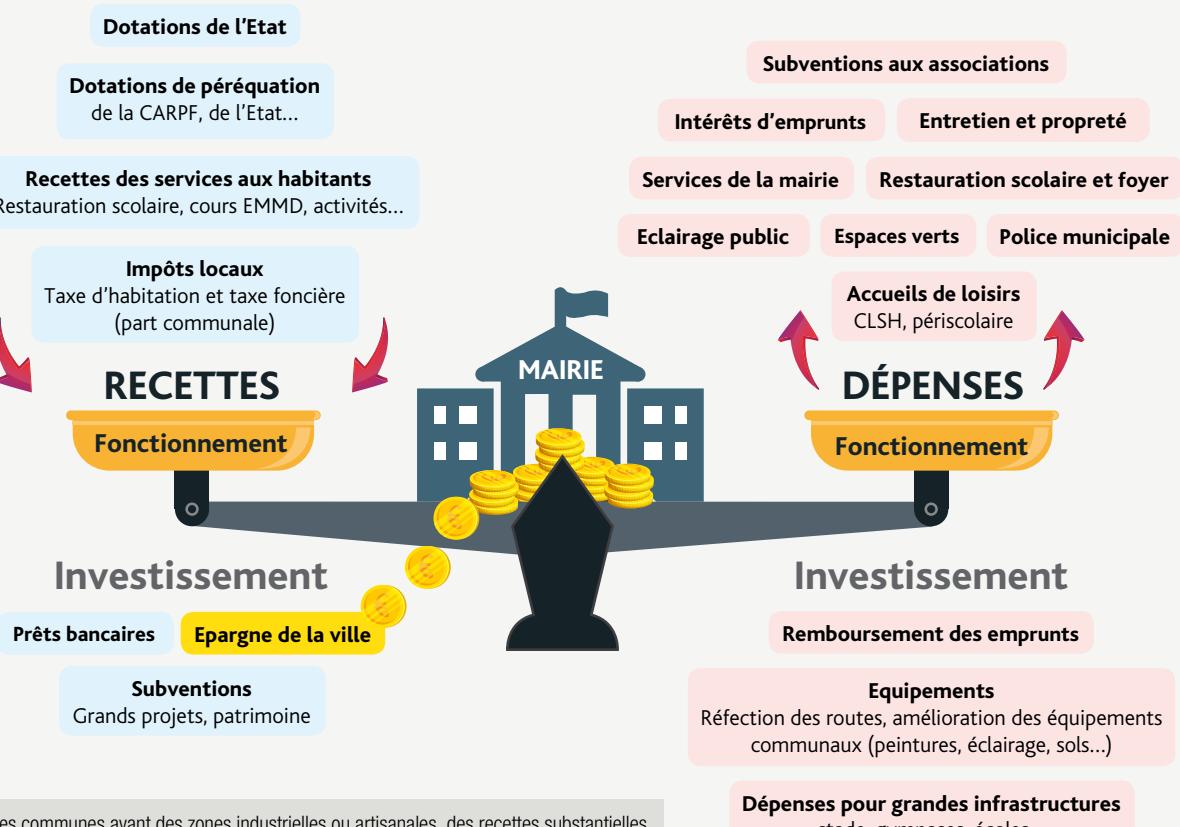
Autre source de recettes : les dotations de l'Etat ou de partenaires étatiques. Mais celles-ci stagnent depuis des années et ne permettent pas d'endiguer l'augmentation des charges qu'engendrent les compétences exercées par les communes pour le compte de l'Etat.

Certains services publics génèrent aussi des recettes : le centre de loisirs, la restauration scolaire, l'école municipale de musique et de danse, la location de la salle polyvalente du centre social Agora etc. Mais ces

recettes ne permettent pas à elles seules de faire vivre ces services.

Les dépenses de la commune sont regroupées en deux grandes sections :

- le fonctionnement qui couvre les salaires des agents, les petites fournitures et toutes les charges courantes (gaz, électricité, eau...)
- l'investissement (réfection de voiries, nouveaux équipements ou gros travaux dans les bâtiments communaux, nouveaux matériels...)



NB : Dans les communes ayant des zones industrielles ou artisanales, des recettes substantielles proviennent des taxes foncières sur les entreprises : mais ce n'est pas le cas à Fosses qui a une population plus importante que les communes voisines mais très peu d'entreprises sur son territoire. En outre, Fosses n'a pas non plus de terrains disponibles pour y accueillir des activités économiques.

Diminuer les dépenses, le choix assumé

Réduire les dépenses de fonctionnement a été préféré, malgré ses conséquences sur l'action de la collectivité. Cela entraînera en effet une réduction du service public, au minimum temporaire. Deux démarches

parallèles vont s'engager pour l'année 2021 :

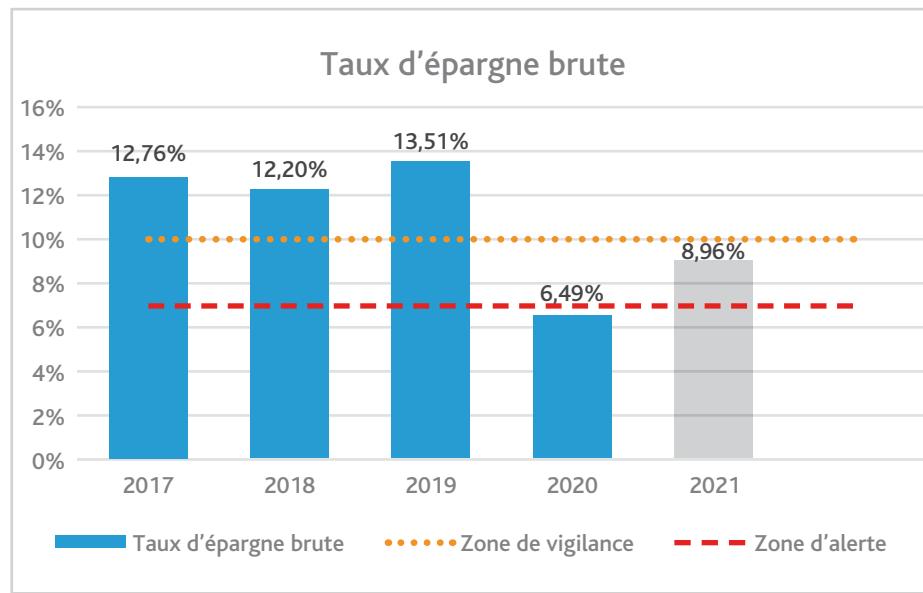
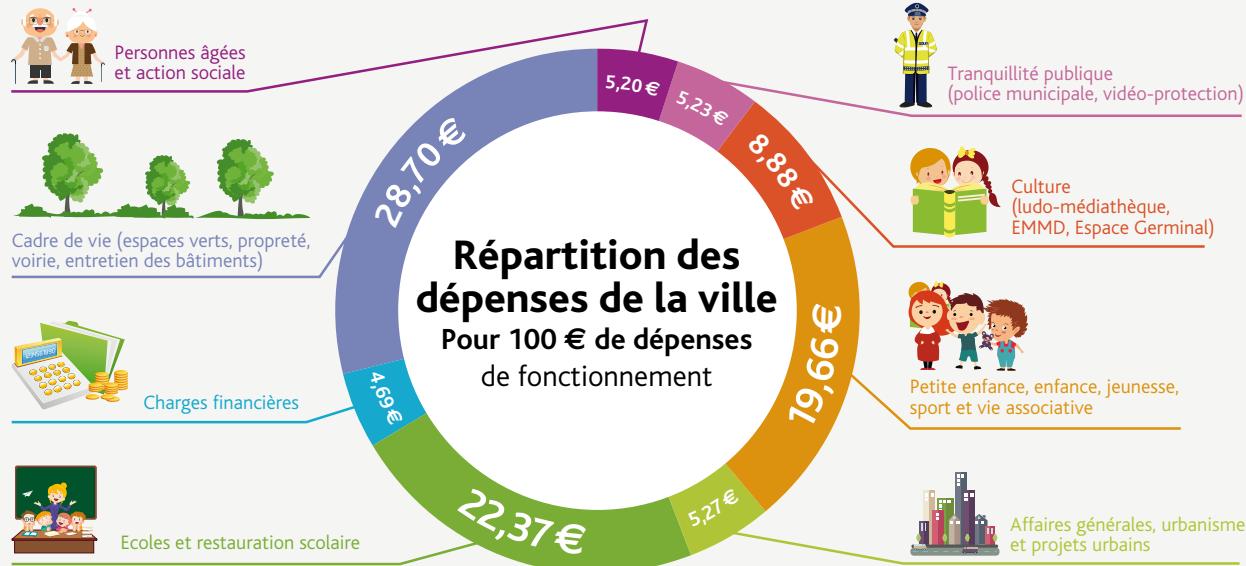
- Une diminution drastique des dépenses de fonctionnement : les services vont redoubler d'inventivité pour construire au quotidien des réponses adaptées aux

besoins des habitants. Chaque service aura une enveloppe minimale pour fonctionner ;

- La suppression momentanée de postes et de services : la ville va devoir procéder à des diminutions de personnel afin de



Les dépenses de fonctionnement inscrites au budget 2020



Le taux d'épargne brute de la collectivité est l'un des critères retenus par l'Etat dans l'analyse des documents budgétaires des collectivités (budgets prévisionnels et comptes administratifs). Il permet d'observer leur solvabilité à court et moyen terme.

Il indique la part des recettes de fonctionnement qui peut être consacrée à investir ou rembourser la dette.

Le taux d'épargne brute minimum peut être fixé, de manière empirique, autour de 7 % des recettes réelles de fonctionnement pour que la collectivité affronte les imprévus. La zone d'alerte commence dès que le taux passe au-dessous de 10 % : à ce stade, l'Etat estime que la collectivité n'est plus en capacité de rembourser sa dette ni d'investir.

faire face à la crise. D'ores et déjà, des départs n'ont pas été remplacés (dans les services techniques, communication et urbanisme).

Conclusion

Affronter la crise implique d'analyser la situation et d'envisager toutes les solutions pour y remédier, tout en préservant la continuité du service public pour répondre au mieux aux besoins des habitants, aujourd'hui et demain. Ce sont des choix difficiles mais que les élus assument en toute responsabilité. Ils maintiennent leur volonté de développer les projets pour lesquels ils ont été élus.

Fin 2020, le taux d'épargne brute de Fosses en 2020 est estimé à 8,96 % (alors qu'il était prévu à 13 %). Il est donc en dessous du seuil d'alerte (10 %). La capacité de la collectivité à investir est donc infime pour 2021. Ceci confirme la nécessité de recréer des marges de manœuvre afin de dégager de l'épargne en 2021.



Le mot de l'élu



L'année 2021 sera une année difficile pour tous. Nous sommes tous touchés. Particuliers, associations, commerçants, artisans, entreprises de toutes tailles et collectivités locales, nous sommes tous concernés par la crise.

Nous devons prendre des mesures sévères mais temporaires. Nous devons le faire dès maintenant parce que plus tôt nous les prenons, plus efficaces elles seront. Il s'agit de revenir le plus vite possible à une situation qui nous permette de porter des projets à long terme.

Nous comptons sur votre compréhension, c'est ensemble que nous devons faire face à la crise.

Blaise Ethodet

Adjoint au maire

Délégué aux finances, affaires économiques, emploi et insertion socioprofessionnelle

Inscription à l'école maternelle

À partir du 1^{er} mars



Inscrire son enfant dans les temps permet d'éviter les classes surchargées. Les parents des enfants nés en 2018 doivent inscrire leur enfant en maternelle (petite section) entre le lundi 1^{er} mars et le vendredi 30 avril 2021. Pour ce faire, ils doivent transmettre préalablement les documents ci-dessous :

- copie du livret de famille
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, promesse de vente, facture EDF...)
- copie du carnet de santé à jour des vaccins DT Polio
- avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019
- un écrit avec leurs coordonnées téléphoniques et adresses mails, ainsi que le nom de l'employeur et ses coordonnées pour chaque parent.

Compte tenu des circonstances actuelles, les documents doivent être d'abord remis « sans contact » :

- Par mail : guichet.unique.fosses@mairiefosses.fr
 - Par courrier (adresse ci-dessous)
 - En les déposant à l'accueil de la mairie
 - Ou en les déposant dans la boîte aux lettres extérieure de la mairie.
- À l'issue de cette pré-inscription administrative, un rendez-vous en mairie leur sera proposé afin de la finaliser.

Les éventuelles demandes de dérogation se font durant la même période. Les dossiers seront examinés fin mai par une commission.

» **Mairie de Fosses – Service vie scolaire –
1 place du 19-Mars-1962 – 95470 Fosses.
Tél. : 01 34 47 40 07 / 35 50**

SIGIDURS

Collecte des sapins de Noël

Le Sigidurs enlève vos sapins Noël avec les déchets verts. La collecte est mensuelle en hiver, chaque premier mercredi du mois. La prochaine a lieu le mercredi 3 février, la suivante le mercredi 3 mars. Si cette solution ne vous convient pas, il est toujours possible

d'apporter votre sapin en déchèterie. La collecte des déchets verts reprendra un rythme hebdomadaire d'avril à juin, toujours le mercredi.

» **Sigidurs sur www.sigidurs.fr et au 0 800 735 736.**

COLLECTE DES SAPINS

avec le ramassage des déchets végétaux ou en points de collecte

PAS

de décoration
de pied
de sac

hauteur max : 2 mètres
diamètre tronc : 10 cm

[Plus d'infos >](#) www.sigidurs.fr

Carnet

Naissances

- Manoah MARTINAGE, né le 21 novembre 2020
- Taha BOUNOUA, née le 26 novembre 2020

Mariage

- Justine GILLET et Anthony DUBOIS, le 25 novembre 2020

Décès

- Marcel CENDRE, le 23 décembre 2020
- Mme CISSOKO, le 00 décembre 2020

Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.

ERRATUM

→ Secours Populaire



Dans le dossier sur la solidarité dans le *Fosses Mag* de décembre (p. 8), des erreurs se sont glissées sur le nombre de colis alimentaires et sur celui des bénévoles. Josiane Mathière, la présidente, nous a prié de les rectifier.

Ainsi, au moment de l'enquête, 20 colis étaient distribués en plus des 111 colis habituels (et non 12 !), dont la moitié à des familles de Fosses (les autres colis sont destinés à des familles des environs).

Par ailleurs le Secours Populaire à Fosses compte 21 bénévoles. Dix sont actifs sur la distribution des colis, mais diverses missions sont assurées par les autres bénévoles.

Merci à tous pour leur action continue, depuis des années, auprès des personnes en difficultés.

La Pharmacie de la gare

Depuis octobre dernier une « nouvelle » pharmacie se trouve en face de la gare de Fosses. Blaise Éthodet et son équipe vous y accueillent chaleureusement. Comme avant !



« Nous avons quitté l'ancienne officine avec un pincement au cœur, confie Blaise Ethodet pharmacien titulaire depuis 12 ans rue César-Franck. C'était la plus vieille pharmacie de Fosses, la première : elle existait depuis 1953 ! C'était un peu la mémoire de la ville. Mais nous voulions aussi nous inscrire dans le plan de modernisation de la commune, et il y a bien plus de place ici. Nous avons hâte de pouvoir remettre en place des décors et des animations comme on le faisait avant. C'est important de faire vivre la pharmacie, je trouve ».

Qui dit nouvelle adresse, dit nouvelle structure : plus grande (120 m²), elle permet d'accueillir plus de personnes et de proposer davantage de soins. L'équipe, composée de deux pharmaciens, deux préparatrices et une apprentie, valorise la médecine naturelle qui utilise les bienfaits des plantes. Vous y trouverez des produits de phytothérapie, d'aromathérapie etc.

Dans le « cabinet de confidentialité », un professionnel peut mener ses consultations, administrer des vaccins ou prendre, en toute discréction, les mesures des personnes ayant besoin de bas de contention.

Le lieu change, les bonnes pratiques continuent

Comme elle le faisait à l'ancienne officine, l'équipe continue de vous offrir la possibilité de récupérer vos médicaments en glisse & collecte. Il vous suffit en effet de glisser dans la boîte aux lettres votre ordonnance et votre carte vitale. L'équipe de santé se charge de préparer votre sachet et vous le met de côté. Vous pouvez le récupérer ultérieurement.

Si vous ne pouvez pas venir le chercher, laissez un mot indiquant que vous souhaitez vous faire livrer et votre adresse. Le pharmacien se rend personnellement chez vous, à vélo, pour vous remettre vos effets

en mains propres. La santé et le service à la personne avant tout, mais pas que...

En attendant le retour des animations et des décors à thèmes, on peut toujours venir échanger des livres grâce aux meubles troc-livres. Une belle initiative qui a prouvé son succès !



Le conseil du pharmacien



« Respecter les gestes barrières est très important et pour celles et ceux qui souhaitent se réunir dans les limites autorisées, faites le test antigénique, c'est gratuit, précise Blaise Ethodet. Ici, je le fais sans rendez-vous ». Le test antigénique se fait par voie nasale moins de quatre jours après l'apparition des premiers symptômes. Il ne remplace pas le test RT-PCR (souvent demandé aux voyageurs).

➤ **Pharmacie de la Gare, 4 place Jean-Moulin. Tél. : 01 34 72 98 23. Horaires aménagés depuis la pandémie : du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 20h.**

La Maison de l'Emploi renforce son action à Fosses



Quelle que soit votre situation et votre âge, la Maison de l'emploi est à votre écoute, à Fosses. Grâce à ses nombreux partenaires, elle propose des accompagnements personnalisés.

Au sein de cet Espace Emploi, Agnès vous accueille, vous informe et vous aide dans vos différentes démarches (préinscription à Pôle Emploi, déclaration de ressources RSA, changement de situation...).

Des ordinateurs sont disponibles pour vos recherches, la rédaction de votre CV, votre actualisation auprès de Pôle Emploi... Pour aller plus loin, vous pourrez rencontrer un conseiller, échanger sur votre situation et comprendre avec lui ce qui vous empêche d'avancer dans votre projet ou de trouver un emploi. Il vous aidera notamment à travailler votre projet professionnel et votre candidature, comprendre les attentes d'un recruteur, ou encore chercher une formation.

Il pourra également vous orienter vers les actions individuelles ou collectives initiées par la Maison de l'emploi ou par ses nombreux partenaires, programmées à Fosses ou à proximité (mobilité, ateliers numériques, création d'entreprise...).

Selon la situation, un accompagnement individualisé et renforcé pourra vous être proposé. Vous rencontrerez alors Johan ou un autre acteur intervenant au sein même de la maison de l'emploi de Fosses : Mission Locale, CAP Emploi, Initiative 95, AAF (Action Avenir Formation)...

» *Maison de l'Emploi, 3 rue Fernand-Picquette. Tél. : 01 34 72 11 59*



EXPRESSIONS DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Nos associations face à la crise

La crise sanitaire laisse planer une incertitude sur l'avenir de la vie associative : nombre de nos associations ont dû suspendre leurs activités pour cause d'épidémie, et l'impact financier se fait ou se fera durement ressentir dans les jours, semaines, ou mois à venir.

Les associations dites non-employeuses ne bénéficient en principe pas des mesures de soutien mises en place à l'échelon national, ou régional. Pourtant toutes, sans préjuger de leurs objectifs, taille ou moyens, jouent un rôle essentiel dans le vivre ensemble, car ce sont de vrais acteurs du terrain, des garants du lien citoyen.

La priorité doit toujours être donnée à la relation humaine, l'entraide, la solidarité. Cette priorité s'est concrétisée par des initiatives et actions nouvelles, proposées par les services de la ville, les élus et avec l'engagement de certaines de nos associations (comme le portage des repas aux aînés, développé avec l'aide de la Croix Rouge).

Pour autant n'oublions pas les associations mises en sommeil. Et saluons ici l'investissement de nombreux dirigeants et animateurs pour maintenir le lien avec leurs adhérents. Cette crise aurait pu susciter le découragement, mais pour la majorité, l'envie de reprendre les activités, de partager leurs passions, est plus forte.

Nous nous réjouissons de cet état d'esprit et espérons qu'en 2021 toutes nos associations retrouveront le chemin des structures communales. Elles sont prêtes à accueillir l'ensemble de leurs activités dès que possible.

**Pour la majorité
Félix Miram
Groupe socialiste**



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

Union pour Fosses

Force de proposition

Dès l'installation du Conseil Municipal au mois de juin, notre groupe a toujours répondu présent aux différentes commissions municipales et événements locaux. Malgré le confinement et les mesures sanitaires qui l'accompagnent, malgré la profonde mutation du mode de travail, nous avons décidé de maintenir le lien en étant présents physiquement dans la vie locale tout en respectant les gestes barrières.

Nous sommes également heureux du déploiement progressif de nos idées telles que le grand sapin de noël sur le parvis de l'hôtel de ville et l'amélioration de la qualité et quantité des illuminations. D'autres propositions qui relèvent du bon sens vont certainement suivre comme un vrai marché de noël avec des chalets et animations de qualité ou la brocante en centre-ville. Soyez rassurés que le groupe Union Pour Fosses restera toujours une force de propositions inclusives qui nous rassemblent.

Chères Fossatissiennes, chers Fossatussiens, vous pouvez compter sur nous pour être à vos côtés tout au long de cette mandature 2020-2026. Dans ce climat atypique que nous traversons, nous avons été le relais de plusieurs habitants exaspérés par les galimatias qui ne les avancent pas dans leurs démarches. Sachez que nous restons mobilisés et à l'écoute pour vous assister en cas de besoin.

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Que celle-ci vous apporte l'inspiration et l'ambition nécessaires à la réussite de vos projets. Prenez soin de vous et de vos proches. Restons solidaires, bienveillants et unis.

A très vite!

info@unionpourfosses.fr



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



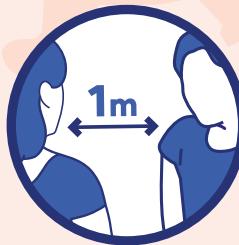
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



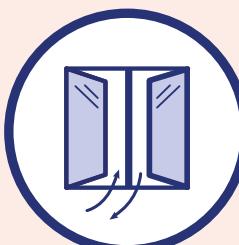
Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



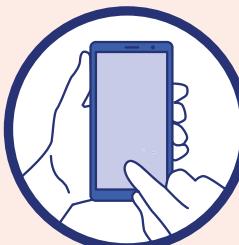
Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)